

SYSTEME DE MONTEES ET DE DESCENTES JEUNES SAISON 2019 - 2020

CATEGORIE U17

a) 1^{ère} phase

- Niveau accès LFNA : une poule de 11 équipes – matches aller simples. Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} accèdent au championnat U17 Régional 2, 2^{ème} phase. L'équipe classée à la dernière place rétrograde dans le championnat U17 Départemental 2, 2^{ème} phase. Les clubs engagés à ce niveau ne pourront pas renoncer à l'accession LFNA.
- Niveau brassage départemental : 2 poules de 7 équipes – matches aller-retour. Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule accèdent au championnat U17 Départemental 1, 2^{ème} phase.

Niveau accès LFNA	Accession U17 Régional 2 2 ^{ème} phase	Rétrogradation U17 Départemental 2 2 ^{ème} phase
	2	1

Niveau brassage départemental	Accession U17 Départemental 1 2 ^{ème} phase
	4

b) 2^{ème} phase

- U17 Départemental 1 : une poule de 12 équipes – matches aller simples. L'équipe classée à la 1^{ère} place à l'issue de cette 2^{ème} phase est déclarée championne des Landes et accède au championnat U18 Régional 2 de la saison suivante. Les clubs engagés à ce niveau ne pourront pas renoncer à l'accession LFNA.
- U17 Départemental 2 : 1 poule de 11 équipes – matches aller simples. L'équipe classée à la 1^{ère} place à l'issue de cette 2^{ème} phase est déclarée championne des Landes.

CATEGORIE U15

c) 1^{ère} phase

- Niveau accès LFNA : une poule de 10 équipes – matches aller simples. Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} accèdent au championnat U15 Régional 2, 2^{ème} phase. L'équipe classée à la dernière place rétrograde dans le championnat U15 Départemental 2, 2^{ème} phase. Les clubs engagés à ce niveau ne pourront pas renoncer à l'accession LFNA.
- Niveau brassage départemental : 2 poules de 10 équipes – matches aller simples. L'équipe classée à la 1^{ère} place de chaque poule ainsi que le meilleur second des 2 poules accèdent au championnat U15 Départemental 1, 2^{ème} phase.

Niveau accès LFNA	Accession U15 Régional 2 2 ^{ème} phase	Rétrogradation U15 Départemental 2 2 ^{ème} phase
		2

Niveau brassage départemental	Accession U15 Départemental 1 2 ^{ème} phase
	3

d) 2^{ème} phase

- U15 Départemental 1 : une poule de 10 équipes – matches aller simples. L'équipe classée à la 1^{ère} place à l'issue de cette 2^{ème} phase est déclarée championne des Landes et accède au championnat U16 Régional 2 de la saison suivante. Les clubs engagés à ce niveau ne pourront pas renoncer à l'accession LFNA.
- U15 Départemental 2 : une poule de 9 équipes – matches aller simples. Cette poule est constituée de l'équipe classée à la dernière place du niveau Accès LFNA 1^{ère} phase, du moins bon second de la 1^{ère} phase de brassage, des équipes classées de la 3^{ème} à la 5^{ème} place de chaque poule de brassage 1^{ère} phase, ainsi que le meilleur 6^{ème}. L'équipe classée à la première place à l'issue de cette phase est déclarée championne des Landes.
- U15 Départemental 3 : 1 poule de 9 équipes – matches aller simples. Cette poule est constituée du moins bon 6^{ème} de la 1^{ère} phase de brassage, ainsi que des équipes classées de la 7^{ème} à la 10^{ème} place de chaque poule de brassage 1^{ère} phase. L'équipe classée à la première place à l'issue de cette phase est déclarée championne des Landes.